



Ordre du jour de la rencontre du Conseil d'établissement
qui se tiendra au salon du personnel le lundi 12 décembre 2022 à 18 h 30

- 1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Procès-verbal
 - 2.1 Adoption du procès-verbal du 25 octobre 2022
 - 2.2 Suivi au procès-verbal
- 3.0 Parole au public
- 4.0 Objets d'approbation
 - 4.1 Grille-matières
- 5.0 Objets d'adoption
 - 5.1 Budget de l'école
- 6.0 Objets de consultation
 - 6.1 Demandes d'investissements
- 7.0 Informations
 - 7.1 « Prof à la rescousse »
 - 7.2 Parole à la direction
 - 7.2.1 Agrandissement
 - 7.2.2 Ajout d'une surveillante avec les maternelles
 - 7.2.3 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
 - 7.2.4 Confinement barricadé
 - 7.2.5 Campagne de financement
 - 7.3 Parole aux enseignantes
 - 7.4 Parole à la responsable du service de garde
 - 7.5 Parole à la déléguée du comité de parents
 - 7.6 Parole au représentant de la cafétéria
 - 7.7 Parole au représentant de la communauté
- 8.0 Correspondance
- 9.0 Varia
 - 9.1
 - 9.2
- 10.0 Questions du public sur le contenu de l'ordre du jour
- 11.0 Date de la prochaine rencontre : le mercredi 22 mars 2023(JOUR 3)
- 12.0 Levée de l'assemblée



Joyeuses fêtes !

Simon Lebel, directeur